



ENCOSH

ENHANCING COEXISTENCE THROUGH SHARING

Initiative : Programme de soutien pour les agriculteurs

Partagé par : Spyros PSAROUDAS - Dernières mises à jour : 17 décembre 2019





DESCRIPTION DE L'INITIATIVE



Nom du leader

CALLISTO Société de
Conservation de la
Nature et Faune sauvage



Type d'entité

Organisation non
gouvernementale



Date de début

1 mars 1995



Évaluation initiative

Évalué. Interview menées
avec des parties
prenantes
représentatives.



Type d'initiative

Autre Compensations
financières
Clôtures mobiles



Espèce animale sauvage



Enjeux

Bétail
Culture agricole



Zone d'intervention

Grèce

CONTEXTE

Afin de réduire les conflits humains - ours et de garantir que les pratiques pastorales et agricoles à petite échelle restent économiquement viables dans les zones montagneuses, des mesures de prévention des dommages liés à l'ours brun ont été testées par des organisations non gouvernementales environnementales (ONGs) dans le cadre des projets LIFE Nature entre 1994 et 2002. Le coût élevé des clôtures électriques, y compris les panneaux solaires nécessaires à leur fonctionnement dans les zones reculées, a été couvert par les projets LIFE. La rétroaction de leur installation et de leur fonctionnement a révélé que la quasi-totalité des apiculteurs qui ont utilisé la mesure étaient satisfaits parce qu'elle s'est avérée efficace (c'est-à-dire 94% du groupe échantillonné). Cependant, une plus grande diffusion de leur utilisation n'a pas été possible car aucune aide d'État n'était disponible.

DESCRIPTION

Pour faciliter la viabilité à long terme de cette mesure, les ONGs grecques ont lancé un vaste processus de consultation et de négociation avec les autorités nationales compétentes, principalement le ministère du Développement rural et de l'Alimentation, afin que le soutien financier à la mesure soit inclus dans le

programme grec de développement rural (RDP).

Dans le cadre de leurs programmes de développement rural, les États membres ou les régions de l'Union européenne mettent à disposition des agriculteurs des fonds publics supplémentaires au système de paiements directs. Au moins 30% du financement de chaque RDP doit être consacré à des mesures pertinentes pour l'environnement et le changement climatique.

L'inclusion de mesures de prévention des dommages dans le PDR grec est le résultat de ces initiatives. Les intervenants concernés par ces mesures de prévention étaient les apiculteurs, les agriculteurs et les éleveurs.

Pour la première fois, une mesure concernant les clôtures électriques pour les ruchers et les bergeries a été incluse dans le PDR national de la Grèce au cours de la période de programmation 2000-2006, qui prévoyait un soutien financier pour l'achat et l'installation de clôtures électriques par les producteurs locaux. Une mesure préventive similaire a été incluse dans la prochaine période de programmation du PDR entre 2007 et 2013.

PRINCIPE

- Soutien financier à l'achat et à l'installation de clôtures électriques par les éleveurs et les apiculteurs ;
- L'application de la mesure a été promue par le ministère grec de l'Agriculture et de l'Alimentation et soutenue par une campagne de sensibilisation des ONGs. Pour sensibiliser les agriculteurs sur les zones de distribution de l'ours brun, cette campagne s'est basée sur diverses activités : travail médiatique, matériels pédagogiques (p. ex. dépliants, affiches et guides techniques), événements publics, ateliers et médias sociaux.

CONDITIONS DE SUCCÈS

Selon les membres des ONGs, le système d'indemnisation existant devrait être lié à l'utilisation de méthodes de prévention des dommages (c'est-à-dire que les producteurs locaux devraient être encouragés à utiliser des méthodes de prévention des dommages, telles que des clôtures électriques, afin de recevoir une compensation pour les dommages causés par les ours).

Selon le personnel de l'organe de gestion du PDR grec, les futures mises en œuvre de la mesure devraient viser à un engagement plus étroit des gouvernements locaux et des associations et coopératives d'agriculteurs et devraient également aborder la question de l'installation permanente de clôtures électriques par opposition à la transhumance et aux apiculteurs passant d'une zone à l'autre, car actuellement seules des clôtures mobiles ont été utilisées.

Selon les producteurs locaux, les futures mises en œuvre de la mesure devraient remédier au grand délai observé entre l'approbation de la demande et le paiement (un an voire un an et demi). Certains apiculteurs ont été découragés par la bureaucratie impliquée dans le dépôt de leur demande de mesure.

et ont recouru à la solution d'acheter une clôture électrique à leurs propres frais financiers. Cependant, dans ce cas, ils choisissent généralement un équipement non optimal pour leur clôture, ce qui peut avoir un impact négatif sur l'efficacité de la clôture.

Avantages

- • Réduction des conflits : les mesures mises en œuvre ont réduit les dommages causés par l'ours, réduisant ainsi considérablement les conflits homme-ours. Un prérequis pour cette efficacité est de respecter les exigences techniques pour l'installation et le fonctionnement de la clôture électrique.
- • Consensus accru : il a été observé que la tolérance vis-à-vis de l'espèce est significativement augmentée chez les producteurs locaux qui ont installé des clôtures électriques.
- • Vision commune accrue : pour la quasi-totalité des apiculteurs, l'utilisation de clôtures électriques comme méthode de prévention des dommages est considérée comme une condition préalable au démarrage de la production de miel. De nombreux agriculteurs financent eux-mêmes l'installation de clôtures électriques, si aucune subvention n'est disponible, car ils ont reconnu l'efficacité de la mesure. Un certain nombre de coopératives d'apiculteurs ont également adopté la mesure au moyen d'outils financiers spécifiques.

Désavantages

- - Financement de la mesure à long terme, notamment lors de la transition d'un PDR au suivant, ou après l'expiration d'autres mécanismes de soutien (par exemple, les projets LIFE). Ces lacunes et incohérences peuvent remettre en cause la durabilité opérationnelle de la mesure.
- - Une autre faiblesse est que la première mise en œuvre de la mesure dans le cadre du PDR n'a pas réussi à inclure tous les bénéficiaires (par exemple, les producteurs locaux qui pourraient utiliser la mesure) en raison d'une campagne de sensibilisation inadéquate et inefficace. Certaines spécifications d'éligibilité étaient également responsables de l'exclusion d'un nombre considérable de producteurs locaux, ce qui a ajouté à la conception et à la mise en œuvre imparfaites de la mesure. Selon les producteurs locaux, les futures mises en œuvre de la mesure devraient également impliquer les agriculteurs avec des arbres (par exemple, les cerisiers), car les ours peuvent causer des dommages importants à la fois à la culture et à l'arbre lui-même. Les problèmes liés aux cultures non permanentes, comme le maïs, devraient également être réglés. Pris ensemble, l'échec ou l'insuffisance de la portée et des spécifications a laissé un pourcentage substantiel du budget total inutilisé.



MISE EN PLACE, UTILISATION ET ENTRETIEN

MISE EN PLACE



Main d'œuvre

4



Charge de travail

800



Formation

Pas de formation spécifique
requis



Durée de formation

-



Coût moyen

3000000



Devise coût moyen

-

UTILISATION ET ENTRETIEN



Main d'œuvre

1



Charge de travail

60



Formation

Pas de formation
spécifique requis



Durée de formation

-



Coût moyen

100



Devise coût moyen

-



Période utilisation annuelle

Printemps - Automne



Période utilisation quotidienne

Jour et Nuit

POUR ALLER PLUS LOIN



Contact

-



Liens internet

-



Opportunités financement

La mise en œuvre de la mesure dans le cadre du PDR national a été financée par l'Union européenne (Fonds européen agricole pour le développement rural) et le gouvernement grec (République hellénique, ministère du développement rural et de l'alimentation). La Région de W. Macédoine a également contribué financièrement. La mesure a déjà été proposée pour inclusion dans le PDR actuel (2014-2020). En outre, l'action a été reprise par des ONGs grecques, notamment CALLISTO, et des organes de gestion des aires protégées en Grèce (par exemple, l'organe de gestion du parc national de Rodopi Mountain-Range; l'organe de gestion des Pindos du Nord). Plusieurs outils financiers peuvent être utilisés pour soutenir la mise en œuvre de la mesure, par exemple des projets LIFE, ainsi que des financements publics («Fonds vert», ministère grec de l'environnement). Une mesure similaire a été mise en œuvre dans le cadre du programme opérationnel bulgare Environnement 2006-2013 dans les montagnes Rodopi, district de Smoljan.



Documentations

-

Conduit par: **HISA**
Human Initiative to Save Animals

Un projet financé par
l'AFB



PRÉFET DE LA
RÉGION GUYANE
SERVICES DE L'ÉTAT

Réalisé par: Thomas Billaud